

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Juin

LES ÉPIDÉMIES

Il est un fait auquel on ne puisse demeurer indifférent, car il nous atteint bien souvent, non seulement dans notre santé, mais encore dans nos affections les plus chères et les préoccupations les plus légitimes ; nous voulons parler de la multiplicité des épidémies que l'on voit, à tout instant, surgir sur tel ou tel point du territoire ; ici l'influenza ou le typhus, là la scarlatine ou la diphtérie.

Les pouvoirs publics et les municipalités, en général, prennent-elles pour combattre ces fléaux, surtout *préventivement*, toutes les mesures nécessaires, voire même indispensables ? Il serait difficile de le prétendre. A cet égard, il y a infiniment à faire. C'est ce que signalait naguère dans un très intéressant rapport, M. Monod, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur, à la société de médecine publique.

L'étude de M. Monod ne concerne que l'Angleterre, mais par ce qu'on a fait de l'autre côté de la Manche, on voit clairement quels résultats il serait facile d'atteindre, avec des mesures bien comprises et bien coordonnées, de ce côté du détroit.

En 1871, le Parlement anglais a créé une institution qui s'appelle le *Local Government Board*, sorte de direction de l'assistance et de la santé publiques. En 1875, cette institution a obtenu du Parlement une loi, *Public health Act*, qui détermine quelles sont les conditions de salubrité pour les communes urbaines et rurales et pour les habitations et donne le droit au *Local Government Board* de contraindre les communes reconnues insalubres à exécuter les travaux jugés nécessaires pour remédier à leur insalubrité.

Dans le cas où les communes ne se soumettraient pas de bon gré aux injonctions qui leur seraient faites, les membres de la

municipalité peuvent être condamnés à des peines qui vont jusqu'à la prison.

Toute commune dont la mortalité dépasse 22 décès pour 1000 habitants est réputée insalubre et tombe dès lors sous le coup de la loi. Ainsi, dans la libre Angleterre, pays où la liberté individuelle prime toutes les autres libertés, on n'a pas hésité à faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier, et à lui subordonner tous les privilèges de la prospérité.

Un propriétaire ne peut pas comme à Paris et partout ailleurs, entasser les locataires dans d'étroits locaux, privés d'air et de lumière. Il est tenu de leur fournir des pièces suffisamment aérées, de l'eau en abondance et des water-closets toujours propres. Il y a bien eu d'abord des protestations et des tentatives de résistance, mais il a suffi de quelques exemples pour que tout le monde se soumit.

Les propriétaires et les communes qui n'avaient pas d'argent en ont emprunté, soit par l'intermédiaire des sociétés fondées dans ce but spécial et prêtant à des conditions très modérées. En 14 années, l'Angleterre a dépensé pour s'assainir deux milliards de francs environ.

En dehors de l'aménagement des habitations, la plus grosse part consiste en amenées d'eau potable et en constructions d'égoûts servant à la fois à l'écoulement des eaux sales et à l'évacuation des vidanges. Car, tandis qu'on cherche encore en France le meilleur moyen de se débarrasser du contenu des fosses d'aisance, l'Angleterre pratique, d'une manière générale, le tout à l'égoût.

Quels ont été les résultats de cette campagne sanitaire et de cette énorme dépense de deux milliards de francs ?

Pour s'en rendre compte, M. Monod a comparé les dix années qui ont précédé la constitution du *Local Government Board*, de 1861 à 1870, avec les dix dernières années, de 1880 à 1889.

De 1861 à 1870, la mortalité a été de 22,52 pour 1000 habitants. De 1880 à 1889, elle

a été de 19,08 pour 1000 habitants. Différence : 3,44 pour 1000 habitants. Ce qui représente un total, en dix ans, d'environ 800,000 existences sauvées. Quel est le remède — nous vint-il de Berlin — qui pourra jamais justifier de pareils résultats ?

Il était intéressant de savoir sur quelles maladies a porté cette diminution. Au début de cette campagne sanitaire, on supposait que les maladies infectieuses seraient surtout influencées. Ces maladies sont la variole, la rougeole, la scarlatine, la diphtérie, la coqueluche, la fièvre typhoïde, la diarrhée-dysenterie et le choléra.

Toutes ces maladies ont, en effet, diminué, mais surtout — et dans d'énormes proportions — la scarlatine et la fièvre typhoïde.

Quant au choléra asiatique, depuis 1876, il n'a pas fait une seule victime en Angleterre, bien que les ports anglais soient constamment ouverts à tous les navires, sans quarantaine, même ceux qui ont des décès ou des malades cholériques à bord.

La fièvre typhoïde qui, de 1861 à 1870, avait fait annuellement 19,000 victimes, n'en a plus fait que 5,561 en 1889. La scarlatine qui avait fait annuellement 20,000 victimes, n'en a plus fait que 6,698 en 1889.

C'est un résultat extraordinaire.

Ce résultat était espéré, presque certain, parce qu'on connaissait l'influence de l'eau insalubre et des infiltrations des fosses d'aisances sur la propagation de la fièvre typhoïde. Mais les maladies infectieuses ne sont pas les seules dont le funèbre contingent ait diminué. Sur la diminution générale de 3,44 pour 1000 habitants, les maladies infectieuses comptent 1,80 et les autres maladies 1,64. Il serait trop long de les énumérer ici.

L'étude dont M. Monod a donné communication à la société de médecine insiste particulièrement sur la phtisie. Voici qu'elle a été, en Angleterre, l'influence des travaux d'assainissement sur la mortalité par cette maladie.

De 1861 à 1870, la phtisie a tué, annuellement 53,000 personnes. En 1889, elle n'en a plus tué que 21,000. Différence : 32,000 pour une seule année !

En France, de 1861 à 1870, la mortalité a été, en moyenne, de 23,65 pour 1000 habitants. Si la diminution qui s'est produite en Angleterre s'était produite en France, la mortalité serait descendue, de 1880 à 1889, à 20,21 pour 1000 habitants, tandis qu'elle est restée à 23,25. En dix ans, cette diminution aurait sauvé la vie à 1,200,000 Français !

Peut-on rêver un plus beau résultat et n'est-il pas digne de l'émulation et des efforts de toutes les administrations et de toutes les municipalités de France.

J. QUERCYTAÏN.

RADICAUX ET SOCIALISTES

A la suite du discours de M. Goblet à Bordeaux, et en présence de l'importance que lui ont donnée ces jours derniers les polémiques de la presse, le *Journal des Débats* a jugé intéressant d'aller demander aux personnalités marquantes des différentes écoles du parti socialiste ce que l'on pensait, dans leurs milieux, de l'alliance radicale socialiste.

Voici les déclarations faites :

Notre confrère s'est rendu d'abord :

Chez M. Lafargue

« Notre ligne de conduite est bien simple, nous dit le député du Nord, qui est en même temps un des chefs du parti marxiste-guediste : nous resterons ce que nous sommes, et nous ne nous laisserons pas plus envelopper par l'éloquence serrée de M. Goblet, que nous ne nous sommes laissés enfermer dans le dilemme « cadennassé » de M. Dupuy.

« Il y a des hommes, dans le parti de M. Goblet que nous voudrions voir venir avec nous, que nous ne désespérons pas de compter un jour parmi les nôtres. Au premier rang de ceux-ci, je place Millerand.

« Voici ce que nous comptons faire aux prochaines élections : Dans chaque circonscription, nous présenterons un candidat. Au deuxième tour de scrutin, nous voterons pour le candidat, *quelle que soit sa nuance*, qui nous apportera le plus de réformes dans son pro-

on me jetait sous l'escalier, avec un morceau de pain qu'il me fallait faire tremper dans mon eau, dont je cassais la croûte, pour la manger.

Louise eut un sursaut.

Son poing se dressa dans un geste de menace...

Et elle cria :

— Les misérables ! les misérables.

— C'est ainsi, continua le fils, que s'écoulèrent mes jeunes années. Plus tard, mon sort fut plus terrible encore.

Elle fit, épouvantée.

— Plus terrible ?

— C'est difficile, n'est-ce pas ? Et pourtant cela est. Jusque-là mon corps seul a vaillamment souffert. Ce fut le tour de mon âme. Je n'étais pas né avec de mauvais instincts, malgré mon abandon, mon existence de vagabondage, malgré les mauvais exemples que j'avais sous les yeux, je n'étais pas malhonnête, je tenais de toi, sans doute. Je volais me répugnait et je n'aurais pas fait mal à une mouche. Mais le moment était venu de m'utiliser autrement qu'à mendier.

J'étais devenu grand... Je paraissais intelligent. On m'apprit à voler.

— A voler ? s'écria Louise terrifiée.

— A voler... On me dressa à prendre les objets aux étalages, puis à m'introduire dans les maisons... J'étais mince et petit comme un atséque... Je mangeais si peu. Je pouvais me glisser par des fissures et des fenêtres où des singes auraient eu de la peine à passer.

— Et tu ne pouvais pas te révolter.

— On me rouait de coups.

les deux des mêmes imprécations...

Louise tendit vers son fils ses mains suppli-

antes.

— Jean !...

Il continua.

— ... Je vois que je me trompais... Je vois que c'est sur mon père seul qu'il faut faire retomber tout le poids de ma colère et de ma haine, de notre colère et de notre haine, à tous les deux, de cette haine que j'ai amassée en moi depuis que j'ai l'âge de raison, depuis que je vois les autres enfants choyés, fêtés, et que je comprends leur bonheur, que je comprends quel abîme me sépare d'eux.

Il s'arrêta un instant comme pour reprendre haleine, puis il reprit.

— On m'appelle Williams Waston, du nom de ceux qui m'ont recueilli, ou plutôt volé.

— Ils t'ont arraché de mes bras pendant mon évanouissement, quand je n'avais plus connaissance de ce qui se passait autour de moi.

— Oui, oui, tu vas voir quels misérables étaient ces Waston.

— Moi, ils m'ont laissée dans la rue sans appeler à l'aide, sans me donner le moindre soin. Ce sont des policiers qui m'ont ramassée. Mais parle, que je ne t'interrompe pas.

Il poursuivit.

— Ces Waston habitaient un des quartiers infâmes de New-York... Ils étaient deux, l'homme et la femme... plus féroces et plus odieux l'un que l'autre... Quand ils m'ont ramené, je l'ai su depuis, ils sortaient du bague, où ils avaient été condamnés tous les deux après un vol suivi d'une tentative d'assassinat.

Louise était devenue livide.

Elle joignit les mains et murmura :

— Grand Dieu !

— Oui, poursuivit son fils, voilà dans les mains de quels parents, le destin se faisant complice de l'infamie de mon père, m'avait conduit... Ce n'était pas uniquement pour m'élever, pour me nourrir que ces misérables m'avaient recueilli... Ils avaient besoin de moi... Ils voulaient m'exploiter. Pour cela ils me postaient au coin des rues, l'hiver, par les plus grands froids, déguenillés, à moi le nu, pour mieux attendre les passants.

Louise pleurait à chaudes larmes.

Un cri lui échappa.

— Mon enfant, mon pauvre enfant !

Puis elle dit.

— Et tu ne pouvais donc pas les laisser, t'enfuir.

— Ils me surveillaient étroitement.

— Et dire que je ne t'ai jamais vu, jamais reconnu.

— Je n'avais plus figure humaine, mes lèvres étaient boursoufflées, gercées par la gelée. Sous mes paupières tuméfiées, mes yeux se voyaient à peine. Tu aurais pu passer dix fois, vingt fois auprès de moi sans soupçonner que ce magot informe était ton fils, l'enfant que tu cherchais.

La mère eut un frisson d'horreur.

Elle murmura.

— C'est terrible.

Williams Waston poursuivit.

— Quand je rentrais le soir, glacé, mourant de faim, incapable presque de faire un mouvement,

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

40

LE

GARÇON DE JEU

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DEVINERESSE

XIII

— Et tu avais tort, dit-elle en souriant, car au lieu de renseignements sur ta mère, c'est ta mère même que tu as frouvée.

Il rit aussi, l'esprit détendu pour un instant.

— C'est vrai, fit-il.

Elle poursuivit.

— Mais, continue.

— Je venais donc ici en désespoir de cause, sans compter sur rien, pour me donner la satisfaction d'avoir tout épuisé... et cela pour tirer vengeance de ceux qui m'avaient condamné dès ma naissance à l'existence obscure, misérable, vagabonde, honteuse, et qui étaient peut-être puissants, considérés.

— Je voulais, continua Williams, mêler à leurs joies l'amertume de ma malédiction, car je les croyais coupables tous les deux, je les accablais tous

gramme, mais sans pour cela contracter aucune alliance.

» Nous sommes décidés à agir légalement, tant que nous ne serons pas les plus forts. Le bulletin de vote est une arme légale : nous en usons, mais seulement en attendant...

» Pour en revenir à M. Goblet, il nous demande dans son discours de Bordeaux de renoncer à plusieurs de nos revendications ou tout au moins de les atténuer.

» Voici notre réponse : Que M. Goblet accepte franchement et carrément l'ensemble des doctrines socialistes et alors nous lui ouvrirons nos rangs.

» Si non il nous sera aussi étranger que M. Clémenceau ou que M. Constans. »

Chez M. Lavy

Le député de Montmartre, le leader du parti possibiliste broussiste, ne comprend pas le désir de M. Goblet.

« Lorsqu'on veut conclure un traité, dit-il, il faut qu'il existe deux parties contractantes, ici il n'y en a qu'une représentée par les socialistes.

» Que sont les radicaux ? Que veulent-ils ? Quel est leur programme ?

» Tous les partis ont un intérêt pressant à se rallier aux socialistes qui gagnent tous les jours du terrain. Mais avant de les accepter dans nos rangs, nous devons leur demander de quelle façon ils entendent accomplir les réformes sociales ; il faut enfin qu'ils expriment eux-mêmes ce qu'ils désirent, ce qu'ils n'ont jamais fait jusqu'à présent.

» Je crois cette alliance impossible. Voyez Gambetta, qui se déclarait radical socialiste et qui n'a pas réussi à faire aboutir une seule réforme utile à la cause sociale. »

Chez M. Allemane

M. Allemane, qui a donné son nom au parti possibiliste allemand, ne veut pas non plus entendre parler d'alliance avec les radicaux.

« Il n'y a qu'à revoir, a-t-il dit, le programme rédigé par Gambetta en 1869. Il était plein de promesses tentantes pour les socialistes ; aucune n'a abouti.

» Depuis, tout le clan radical est passé dans les cabinets ministériels : Goblet, Floquet et, hélas ! Dupuy.

» Il n'y a rien à faire avec tous ces gens-là. Ils n'auront avec eux que les simili-socialistes et les socialistes « flandreaux ».

» Lorsque M. Goblet nous aura démontré de quelle façon il entend la suppression de la propriété individuelle, nous verrons !

Chez M. Vaillant

Le conseiller municipal blanquiste du 20^e arrondissement est aussi un ennemi de l'alliance. Il nous a dit :

« Nous, socialistes révolutionnaires, qui, pendant la période boulangiste, n'avons voulu faire d'alliance avec personne, nous n'en ferons pas plus aujourd'hui, même avec les radicaux qui se présentent sous le titre de socialistes. Nous les considérons simplement comme des opportunistes.

» M. Dupuy, qui a été élu avec un programme radical, combat pourtant les socialistes. Il est donc impossible de traiter avec les radicaux.

» Nous ne pouvons qu'ouvrir nos rangs à tous ceux qui, comme nous, croiront devoir employer tous les moyens, même la force, si

c'est nécessaire, pour arriver à la République sociale, et les radicaux en sont incapables. »

Chez M. Ernest Roche

Le député blanquiste rochefortiste n'est pas non plus partisan de la combinaison chère à M. Goblet.

« Ayant vu le radicalisme à l'œuvre depuis 20 ans, nous dit-il, ayant assisté aux volte-face successives de la plupart de ses chefs, qui ne se sont pas fait le moindre scrupule de renier programmes et principes chaque fois qu'ils obtenaient une bribe quelconque de pouvoir, je ne vois maintenant, dans la proposition de M. Goblet, qu'une tentative de résurrection d'un parti, mort aujourd'hui, tué par ses propres fautes.

» Le socialisme a une base, un principe, un programme : le radicalisme n'en a pas. S'il se produit une union, ce ne sera que par ce fait que quelques radicaux sincères désabusés viendront grossir les rangs du socialisme.

» Je suis persuadé que cet avis est partagé par des hommes qui n'ont jamais failli à leurs principes socialistes républicains, tels que le grand proscrit Henri Rochefort, et mes amis Granger et Gabriel. »

Chez M. Duc-Quercy

M. Duc-Quercy est un socialiste indépendant.

» Le parti socialiste, nous dit-il en substance, est un parti de propagande et par conséquent de recrutement. C'est vous dire que nous accepterons parmi nous M. Goblet si son adhésion est sincère.

» Or, M. Goblet n'est évidemment pas un rallié aux doctrines socialistes. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire son discours de Bordeaux. Il semble qu'il y ait chez lui une sorte d'incapacité cérébrale qui l'empêche de comprendre les plus simples éléments du socialisme contemporain. L'élément et la doctrine lui échappent.

» Néanmoins, l'attitude nouvelle de M. Goblet et de quelques-uns de ses amis ne peut que nous satisfaire, nous autres socialistes. Nous avons à lutter, il y a quelques années encore, non seulement pour la chose, mais encore pour le mot ; aujourd'hui, le mot et la chose sont dans toutes les bouches et dans tous les esprits. J'éprouve, pour ma part, quelque satisfaction à entendre parler de socialisme un ancien ministre qui me fit arrêter à Decazeville au cours de ma campagne de propagande.

» Quant à parler d'union, de fusion radicale socialiste, c'est une pure plaisanterie !

» Nous resterons ce que nous sommes, avec notre programme d'expropriation politique et économique de la bourgeoisie capitaliste, et nous entendons n'en pas sortir. Ce n'est pas à l'heure où notre parti est la seule force organisée en ce pays que nous modifierons notre tactique ou notre action. »

INFORMATIONS

LE DISCOURS DE M. CONSTANS

Le discours tant annoncé et tant attendu a été enfin prononcé. Nous regrettons, à cause de sa longueur, de ne pouvoir le reproduire en entier ; mais en voici quelques extraits où se résume la pensée de l'orateur :

Après avoir rappelé les deux discours contradictoires de Toulouse et de Bordeaux et avoir répondu aux allusions malveillantes de M. le

Son fils, mendiant d'abord, voleur ensuite. Rien ne lui avait été épargné. Et elle sentait maintenant sa haine contre l'homme qui les avait perdus tous les deux, grandir et atténuer les proportions de celle qui gonflait le cœur de son fils. Oh ! oui, elle le comprenait. Elle ne songeait plus à le modérer, à lui dire qu'il allait trop loin ! Elle demanda, la voix comme hébétée. — Et tu n'as jamais été arrêté, condamné ? — Huit fois en quelques années. — Elle répéta, les yeux agrandis par l'horreur. — Huit fois ! — Huit fois... Nous étions pris, relâchés et repris. — Elle dit encore : — En prison mon fils, mon Jean. — Il poursuivit : — Nous faisons peu neuve... Nous changeons de nom, de vêtements, de figure autant que possible, rien n'y faisait. Il arriva un moment où nous ne pouvions plus mettre le pied dans les faubourgs de New-York. Elle le regarda, en proie à la plus vive angoisse. — Et maintenant ? — Maintenant on ne s'occupe plus de moi... Depuis près de trois ans je suis hors de la bande... Je ne vole plus, je suis libre... Je travaille. — Et eux... — Mes bourreaux ! Ils ont été repris une dernière fois après notre séparation, et il est proba-

président du conseil à Toulouse et avoir déclaré que les prochaines élections seront presque unanimement républicaines, M. Constans se demande « à quoi servira l'énorme majorité de la prochaine Chambre, si ce n'est pas une majorité de gouvernement. »

Il explique « que la République n'étant plus discutée, la période de la conquête est finie et que celle de l'organisation commence. »

La victoire donne des avantages, mais elle crée des devoirs.

Pour gouverner utilement, il faut que l'on sente partout la main douce et ferme du pouvoir, « au risque même de mécontenter les amis qui ne comprennent la politique que dans l'opposition. »

Il faut être tolérant avec les catholiques, laisser la liberté à chacun de pratiquer sa religion à sa guise et accueillir avec bienveillance tous ceux qui veulent bien venir à la République.

Puis il aborde les questions sociales. Il conseille aux patrons d'accepter nettement les syndicats ouvriers et de laisser à l'ouvrier le droit de discuter ses intérêts et de les défendre.

Mais ce droit de liberté ne doit pas permettre, dans l'intérêt même de l'ouvrier, de menacer le capital et de menacer la propriété, parce que le droit de participation aux bénéfices, l'amènera lui-même, avant peu, à devenir propriétaire.

En attendant, on peut favoriser les retraites des ouvriers, par la loi que, pendant son passage au ministère, il avait déposée.

Le monde agricole doit aussi et surtout être protégé par l'établissement du crédit agricole, par des prêts à longs termes.

Enfin, M. Constans résume sa politique ainsi : « Fortifier l'autorité, réconcilier le travail et le capital par des lois utiles et pratiques, développer l'agriculture et réunir à l'abri de la République tous les bons Français. »

Le discours de M. Constans et la Presse

Le Figaro dit que le discours de M. Constans produira une grande sensation et qu'il est l'affirmation d'une politique.

Les ralliés, s'ils le veulent, ont désormais un chef.

L'Evènement dit que ce discours est un programme complet.

Il sera la plateforme des élections générales prochaines et l'œuvre d'un véritable homme d'Etat.

Le Journal dit que le langage de M. Constans est celui d'un homme de gouvernement.

Le Gaulois dit que ce discours, très intéressant, est un programme de politique républicaine nouvelle.

Le Gaulois est d'ailleurs persuadé que M. Constans échouera.

La Lanterne reproche à M. Constans de parler comme M. Léon Say et de prodiguer des promesses pour tous.

La Petite République dit que M. Constans préconise la politique d'intérêts et d'avidité.

Tribunal correctionnel de la Seine

Ont été condamnés : Baudin, Lesieur, Roneuf, Astulf, et Hivert chacun à 200 francs d'amende. Prudhomme, Berthet, Termeaux, Manès, Lagarde et Breton à 25 francs d'amende.

* * *

ble qu'ils sont internés pour toujours. Elle dit encore. — Mais comment as-tu pu te séparer d'eux ? — Je vais te le raconter... Un jour nous avions été pris ensemble dans une petite ville. On nous enferma dans la prison qui était en mauvais état. On les avait mis dans la même pièce. Moi on m'avait laissé seul. Pendant la nuit je trouvais le moyen de m'évader, et je ne les ai pas revus. Je suis resté à New-York. J'ai changé de costume, je me suis épilé la barbe... et je crois avoir assez modifié ma physionomie pour qu'on ne me reconnaisse plus... J'ai trouvé un emploi dans une maison de jeu où je suis croupier, et je crois être oublié, car je n'ai pas été inquiété depuis. — Et ce nom de Williams Waston ? — Ce nom de Williams Waston, c'est celui que je portais quand j'étais petit. Il était resté vierge de toute ma condamnation, et je l'ai repris... Quand Williams eut terminé son récit, la mère le couvrit de nouvelles caresses. — Maintenant, dit-elle, tu es à moi, tout à moi. Tu vas partir avec moi pour la France. Il la regarda... — Et tu me feras connaître mon père ? — Et je te mettrai sur son chemin. Ses yeux flamboyèrent. — Il pleurera des larmes de sang ! s'écria-t-il. Il sera frappé dans son orgueil, dans son honneur, dans tout ce qui le fait haut et grand... Il faut qu'il expie l'opprobre qui pesa sur ma jeunesse. Il m'a fait ramper dans la fange à ma naissance, il s'y traînera, lui et les siens au seuil du tombeau.

Le procès Baudin et la presse

Les journaux apprécient la condamnation Baudin.

Le Siècle dit que si c'eût été quelque pauvre diable, il eût été condamné avec peu ou plus de sévérité.

Voilà la question qui se posera devant l'opinion.

Dans la Justice : « Les coups de pied et de poing reçus constituent non-seulement un délit de forfaiture, mais ils constituent aussi un titre d'inamovibilité à la préfecture de police. »

Du Radical : « Pour qui a suivi les débats de cette affaire, il y a deux condamnés : MM. Lozé et Dupuy. »

M. Jules Simon et la Guerre

Le correspondant parisien de la Gazette de Francfort rend compte, dans ce journal, d'un entretien qu'il a eu avec M. Jules Simon sur les chances qu'il y a de voir maintenir la paix en Europe.

Au cours de cet entretien, M. Jules Simon a fait entre autres les déclarations suivantes :

Ma conviction est que personne ne veut la guerre, et, à l'appui de mon opinion, je puis vous citer quelqu'un que l'on ne pourra pas soupçonner de s'exprimer intentionnellement dans un sens favorable à la France. Lorsque j'ai été à Berlin, j'ai eu un entretien avec lui. « Je suis un partisan absolu du maintien de la paix, » lui dis-je. « Moi, aussi, » répondit l'empereur ; et il ajouta : « Je considère que les forces françaises et les forces allemandes se contrebalancent. Les conséquences qu'aurait le premier coup de feu tiré seraient incalculables, et je ne comprendrais pas que quelqu'un pût prendre sur lui de jeter son pays dans une pareille incertitude.

« C'est tout à fait l'expression de l'opinion publique en France, » lui répondis-je. Aujourd'hui, la situation est exactement ce qu'elle était à ce moment-là, et vous pouvez le dire très haut au monde entier, la France ne veut pas la guerre, ni le gouvernement, ni la Chambre, ni la population.

M. Baihaut à Étampes

On lit dans le Figaro : M. Baihaut est classé parmi les « bons sujets ». C'est pourquoi, au lieu de l'heure réglementaire de promenade qui est accordée à chaque détenu dans un des quatre préaux que renferme la prison, M. Baihaut a droit à deux heures supplémentaires par jour.

Durant ses promenades, M. Baihaut, les mains dans ses poches, la cigarette aux lèvres, arpente machinalement le préau. De temps en temps, il s'arrête, ouvre un livre et lit pendant quelques instants. Puis il continue sa marche jusqu'au moment où, rentré dans sa cellule, il doit laisser la place à un autre condamné.

Souvent Triponé, prisonnier d'Etampes, succède à l'ancien ministre. Mais ils ne se sont jamais rencontrés.

Il écrit beaucoup, surtout à sa famille, à sa femme, à ses filles, qui ont cependant l'autorisation de le voir tous les jours entre midi et trois heures.

Il a commencé, il y a quelques jours, un grand travail scientifique. Il reste souvent plusieurs heures à la résolution d'un calcul et les chiffres se suivent sans interruption sur la large feuille de papier placée sur sa table. On se souvient que

Louise tressaillait, mais elle n'eut pas le courage de le blâmer.

XIV

Le duc de Morlac, après son retour d'Amérique n'était pas resté longtemps au château, qui lui rappelait de trop tristes souvenirs. Il avait hâte d'ailleurs de rentrer à Paris, d'y reparaitre dans tout l'éclat de sa nouvelle fortune. On lui fit le meilleur accueil, et nul de ses amis ne s'inquiéta de ce qu'il était devenu, de ce qu'il avait fait pendant le temps de son éclipse. Un ou deux lui demandèrent des nouvelles de la belle brune qu'ils avaient vue avec lui. Il se contenta de sourire et ils n'insistèrent pas.

C'était une passion oubliée. Le duc d'ailleurs, depuis qu'il était heureux et riche, semblait devenu un autre homme. Il était spirituel, aimable et gai, et il ne tarda pas à se créer une cour assidue d'admirateurs et d'amis. Il était le boute-en-train de toutes les fêtes, et aucune réunion élégante n'avait lieu sans avoir à sa tête le brillant duc de Morlac.

Que Louise Poitevin et son fils étaient alors loin de sa pensée ! Il n'y pensait jamais plus, et ne se demandait même pas comment ils vivaient là-bas. Louise le croyait mort sans doute, et il ne lui venait même pas à la pensée qu'il pût un jour rien avoir à redouter d'elle.

Trois ans environ se passèrent ainsi.

(A suivre)

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

M. Baihaut est un ancien ingénieur, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Exceptionnellement, M. Baihaut a l'autorisation de se faire servir ses repas par la cantine et de les arroser même, contrairement aux règlements, d'une faible ration de vin fourni par l'infirmerie de la maison.

M. Baihaut n'est pas astreint au travail manuel des prisonniers; il paie une redevance à l'entreprise pour en être dispensé. Il a l'autorisation de correspondre avec qui bon lui semble. On lui remet également les lettres qui parviennent à la prison pour lui sans les décaucher préalablement.

Interpellation en perspective

L'Événement dit qu'il est en mesure d'annoncer qu'une interpellation sur la politique générale sera déposée au cours de la prochaine séance de la Chambre.

Elle visera principalement les déclarations faites par M. Dupuy, à Toulouse, ainsi que les réponses jugées insuffisantes faites à MM. Giraud et Peudercerf dans la séance de vendredi au Sénat.

C'est M. Guillemot, député républicain, qui interpellera.

Le Notariat Parisien

Le Figaro dit que le bruit courait au Palais que plusieurs notaires de Paris seraient gravement compromis dans des opérations illicites de remplois dotaux.

Le principal coupable serait Grundler, ex-notaire, qui aurait obtenu le concours d'officiers ministériels de la Seine, menacés, eux aussi, d'être arrêtés.

La Dynamite

Plusieurs journaux publient une dépêche d'Alsais annonçant qu'une cartouche de dynamite a fait explosion dans un café, blessant deux personnes.

Les auteurs de cet attentat seraient les nommés Sabatier et Canonge, repris de justice. Ils sont arrêtés.

Au Soudan

On mande de Berlin que, suivant la Gazette de Voss, l'Allemagne ne serait pas disposée à reconnaître les prétentions de la France sur l'Hinterland du Cameroun.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

La ligne de Limoges à Brive

Nous avons annoncé que l'ouverture officielle de la ligne de Limoges à Brive (99 kilomètres), aurait lieu le 1^{er} juillet.

Le 21 juin, un train dit de réception partira de Limoges, emportant les ingénieurs de l'Etat et de la compagnie chargés de visiter les travaux d'art, les tranchées, les tunnels, et de remettre pour ainsi dire la ligne à la compagnie.

Le même train, de vitesse cette fois, reviendra sur Limoges, et pendant le trajet, les ingénieurs examineront comment se comportent les véhicules sur la voie.

Du 21 juin au 1^{er} juillet, les travaux complémentaires seront exécutés.

Inspection

M. Certes, inspecteur des finances, est arrivé hier matin par le train de 7 heures 19. Il est descendu à l'hôtel des Ambassadeurs.

Candidature

Nous lisons dans le Progrès, de Souillac: « Il se confirme que M. Robert Calmon-Maison, pose sa candidature républicaine aux prochaines élections législatives dans notre arrondissement. »

Hypothèques

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Fourgous, inspecteur de l'Enregistrement à Niort, est nommé conservateur des hypothèques à Marmande.

Enregistrement

MM. Belcour, Constanty, Capmas, Marsalès et Cronzat, aspirants surnuméraires, sont admis à subir l'examen du premier degré devant le comité établi à Cahors, qui se réunira le vendredi 30 juin prochain.

Postes et Télégraphes

M. Philippe Dablanc, facteur rural à Payrac, est nommé facteur rural à Concots, en remplacement de M. Boy, qui passe à la tournée de Payrac (Permutation).

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Monseigneur l'Évêque: M. l'abbé Rey, vicaire de Cajarc, est nommé curé d'Escayrac.

M. l'abbé Rougié, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Cajarc.

M. l'abbé Varland, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Martel.

M. l'abbé Olivier, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Montcuq.

M. l'abbé Tillet, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Mayrinhac-Lentour.

M. l'abbé Malavelle, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Martin-Labouval.

Les fraudes dans le commerce des semences

Le ministre de l'agriculture vient d'adresser à MM. les professeurs d'agriculture la circulaire suivante, relative aux fraudes dans le commerce des semences.

Paris, le 2 juin 1893.

Je désire appeler votre attention toute particulière sur une fraude qui vient d'être constatée et qui a pour objet la falsification des grains de semences.

Tout récemment, on a saisi à Gien, à Moulins et dans d'autres localités des graines de trèfle des prés falsifiées. La fraude découverte consiste dans l'addition de sable à des graines naturelles. Voici l'analyse d'un de ces échantillons:

	p. 100
Trèfle des prés.....	75.78
Plantain et graines mutilées de trèfle.	1.27
Sable quartzeux coloré artificiellement	9.69
Sable ocreux.....	13.26
	100.00

Soit en tout 22,95 p. 100 de sable ajouté frauduleusement. La justice a pu établir que 11,000 kil. de sable quartzeux expédiés d'Italie ont été vendus pour de la graine de trèfle.

Il importe de signaler des faits semblables aux cultivateurs, car ils sont de nature à compromettre gravement les ensemencements.

A cet effet, je vous recommande tout particulièrement d'appeler, dans vos conférences, l'attention des cultivateurs sur les fraudes dont les semences du commerce, les semences fourragères notamment, sont l'objet, sur les impuretés nuisibles qu'elles peuvent contenir; une grande partie des semences de luzerne et de trèfle livrées par le commerce sont souillées de cuscute. Les nombreux insuccès dans la création des prairies à base de légumineuses et de graminées ont presque toujours pour cause la mauvaise qualité des semences.

Vous aurez soin d'engager les cultivateurs et les syndicats à exiger toujours des vendeurs la garantie sur facture de la pureté et de la faculté germinative de leurs semences, et à faire vérifier par la station d'essais de semence instituée à l'Institut agronomique, à Paris, l'exactitude des garanties données.

Vous exercerez une surveillance attentive sur les semences exposées dans les magasins, sur les marchés, et vous adresserez à la station, qui les analysera gratuitement, les échantillons suspects.

Les petits marchands grainiers de province sont souvent les premiers trompés. Vous devrez les engager à analyser ou à faire analyser leurs marchandises par la station avant de les mettre en vente.

Enfin, en toutes circonstances, vous vous souviendrez que si l'agriculture française a fait des progrès considérables grâce à l'emploi des engrais chimiques et des semences sélectionnées, la fraude s'est développée parallèlement à l'accroissement des quantités vendues, et qu'il convient de sévir énergiquement contre tous ceux qui cherchent à tromper nos cultivateurs.

Je connais assez votre dévouement aux intérêts agricoles de votre département pour qu'il soit inutile d'insister davantage.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'agriculture, VIGER.

La fraude des beurres

M. Viger, ministre de l'agriculture, a chargé M. Müntz, professeur à l'Institut national agronomique, d'examiner les procédés destinés à empêcher la fraude des beurres, d'étudier les meilleures méthodes d'analyse permettant de reconnaître ces fraudes, et de rédiger une instruction détaillée à l'usage des chimistes experts.

Le ministre, en vue de faciliter ce travail à M. Müntz, vient d'adresser à toutes les écoles d'agriculture une circulaire pour les inviter à envoyer à l'Institut agronomique des échantillons authentiques de beurre pur fabriqué dans l'école même. Chaque échantillon devra être accompagné de renseignements sur la race des vaches laitières, leur rendement en lait, la nature de leur alimentation.

Transport des denrées alimentaires dans les campagnes

Le ministre de l'agriculture vient d'adresser à MM. les professeurs d'agriculture la circulaire suivante, relative aux réductions de prix consenties par les compagnies de chemins de fer pour le transport des diverses denrées servant à l'alimentation du bétail:

« Pour venir en aide à l'agriculture après la période de sécheresse que nous venons de traverser, le Parlement, à la suite d'un projet de loi déposé, sur ma demande, par M. le Ministre des travaux publics, vient d'autoriser les compagnies de chemins de fer et l'administration des chemins de fer de l'Etat à abaisser, pendant un délai de trois mois, les

prix applicables au transport de diverses denrées servant à l'alimentation du bétail. La réduction consentie est de 25 0/0 sur le prix des tarifs généraux, spéciaux et communs applicables au transport, par wagon complet, en grande et petite vitesse des denrées ci-après dénommées: fourrages, foin, paille de céréales, son, issues de son en sacs, tourteaux, drèches, fêverolles, tourbes et bruyères pour litières.

Je vous prie de vouloir bien appeler l'attention des cultivateurs sur cette mesure, de nature à leur permettre de remédier, avec moins de frais, à l'insuffisance des fourrages.

Vous remarquerez que seules les expéditions par wagon complet bénéficient de cette réduction. Vous devrez, en conséquence, engager les agriculteurs à se grouper pour arriver à effectuer des expéditions de cette importance; les syndicats agricoles sont appelés, dans cette circonstance, à rendre de grands services.

Le Parlement, en adoptant ce projet de loi, a prouvé une fois de plus l'intérêt considérable qu'il attache à notre production agricole, cette force vive du pays.

Je n'ai pas besoin d'insister pour vous demander d'agir rapidement dans l'intérêt des agriculteurs de votre département.

Recevez etc... Le ministre de l'agriculture. « VIGER. »

Impôt sur les valeurs de bourse

DÉCLARATION A FAIRE A L'ENREGISTREMENT

En exécution de l'article 30 de la loi de finances du 28 avril 1893 et de l'article 1^{er} du décret du 20 mai suivant, les personnes qui font actuellement commerce habituel de recueillir des offres et des demandes de valeurs de bourse sont tenues de souscrire à l'administration de l'enregistrement une déclaration dans le mois de la mise en vigueur.

Les personnes qui entreprendraient ultérieurement le même commerce sont tenues de souscrire leur déclaration préalablement à toute opération.

L'application de ces dispositions commençant le 1^{er} juin 1893, les assujettis sont admis, à partir de cette date, à souscrire les déclarations dont il s'agit.

Le public est informé que dans le département du Lot, ces déclarations seront reçues par le Receveur de l'enregistrement du domicile de l'assujetti.

Dans les villes de Cahors et de Figeac pourvues de plusieurs bureaux, c'est le Receveur de l'enregistrement des actes judiciaires qui a la mission de les recevoir.

Elles seront signées sur un registre par les déclarants et il en sera délivré récépissé.

Incendie

Un violent incendie a détruit dans la nuit de samedi à dimanche l'usine Trubert, située à Cahors, près du pont Valentré.

Subitement, vers minuit, sans que les employés de l'octroi voisin aient rien entendu d'anormal, ni senti aucune odeur de brûlé, les flammes ont fait irruption au dehors avec une violence inouïe.

L'alarme a été aussitôt donnée. De toutes parts les secours sont arrivés, armée, séminaire, pompiers, population, tous ont été vite à leur poste, mais tout était consumé, et dans le bâtiment principal, ce n'était plus qu'un effondrement de machines diverses, de planchers brûlants. On a dû tourner les efforts vers les annexes, qui heureusement ont été sauvées.

A 6 heures du matin, les pompes manœuvraient encore. On ne s'explique pas l'incendie dans une usine hydraulique, où pas une lumière n'est employée en cette saison.

Espérons que l'enquête ouverte produira des résultats. En attendant, c'est le chômage pour beaucoup d'ouvriers et la ruine pour le propriétaire qui n'était assuré que pour 47,000 fr., alors que les pertes s'élèvent à 80,000 au moins.

M. le préfet, M. le maire, toutes les autorités étaient accourues au premier signal, encourageant les efforts, malheureusement inutiles.

Saint-Cirq-Lapopie

La création d'un bureau télégraphique à St-Cirq-Lapopie a été autorisée par décision du ministre du commerce.

Saillac

Vendredi vers 9 heures du matin, le 7^{me} de ligne se rendant aux tirés de combat à traversé notre commune. C'était la première fois qu'il nous était donné d'assister au passage d'un corps de troupe dans notre localité. Aussi hommes, femmes et enfants s'étaient portés en foule sur le lieu de passage, et nos paysans ne se laissaient pas d'admirer notre beau régiment. Après un repos de 1 heure 1/2 nos excellents troupiers sont repartis pleins d'entrain vers le lieu de leurs cantonnements respectifs.

Limogne

La foire de St-Clair quoique favorisée par un magnifique beau temps n'a pas été importante. Le prix des bestiaux fléchit de plus en plus et les transactions sont presque nulles. Le prix du blé est dérisoire, et aussi on n'entend que plaintes et récriminations de la part de nos braves cultivateurs.

Beaumat

Un vol a été commis, il y a quelques jours, au préjudice d'un domestique, dans la commune de Beaumat. Pendant son absence, on lui a soustrait une somme de 12 fr. 50. Après maintes recherches infructueuses pour découvrir le coupable, on apprend que l'auteur de ce vol était un enfant âgé de 9 ans, connu sous le nom de Bazilou. C'est un enfant que sa mère, paresseuse et dénaturée, en-

voie mendier pour subvenir aux besoins de la famille.

Dès les débuts, le pauvre petit était roué de coups si le produit de sa journée était insuffisant. Peu à peu sa sensibilité s'est émoussée et de mendiant il devint vagabond; il vole à l'occasion.

Dénoncé à la gendarmerie de Labastide-Murat, qui a instruit l'affaire, le pauvre Bazilou va passer en correctionnelle.

Triste début dans la vie!

Gourdon

Notre compatriote, M. Farjon-Latour (du Roc), inspecteur des postes et télégraphes (service technique) à Bordeaux, est nommé receveur centre de dépôt à Toulouse.

C'est un avancement que ses amis de Gourdon ont appris avec le plus grand plaisir.

Alvignac

Mercredi dernier, le cadavre du nommé Lacan Guillaume, propriétaire à Alvignac, a été trouvé sur la route, près de cette commune. Il résulte de l'enquête faite par la gendarmerie, que ce malheureux est mort des suites d'une chute de cheval.

Ginouillac

Vendredi soir, à Ginouillac, une grange appartenant à M. Pouzalgues, instituteur, a été détruite par un incendie.

Les pertes, évaluées à 1,500 fr., sont couvertes par une assurance.

Salviac

Dimanche soir, la femme Blanchet, voulant allumer une lampe garnie d'essence, a renversé ce liquide sur ses vêtements qui ont pris feu, et en quelques instants la malheureuse a été brûlée vivante. Elle a expiré lundi matin, au milieu d'atroces souffrances.

Soulomès

Dimanche, 4 juin à 2 heures du soir, la nommée Eugénie Delfour, née Malique, âgée de 45 ans, domiciliée à Nougayrol, commune de Soulomès, s'est laissée tomber dans une puits, où elle aurait trouvé infailliblement la mort, sans le sieur Géraud Laferrerie, qui arriva à temps pour la sortir encore vivante.

Sans savoir d'où partaient les cris désespérés de la pauvre malheureuse, Laferrerie, n'écoulant que les sentiments de son cœur, descend au galop une montagne, monte l'autre au plus vite et au sommet de celle-ci, par le plus grand des hasards aperçoit cette femme, luttant entre la vie et la mort. Quelques secondes plus tard ce n'était qu'un cadavre.

Si un dévouement doit être récompensé, celui de Laferrerie doit l'être.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Avis

La Compagnie d'Orléans à l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion du Concours régional d'Albi, elle mettra en circulation, dans la nuit du 11 au 12 juin 1893, les trains spéciaux ci-après:

- Albi, départ 10 h. 45 soir. — Marssac, 10 h. 47.
- Tessonnières, 11 h. 12. — Gaillac, 11 h. 24. — Lisle d'Albi, 11 h. 39. — Rabastens, 11 h. 51. — St-Sulpice, arrivée 12 h. 2 matin.
- Albi, départ 12 h. matin. — Mar sac, 12 h. 13.
- Tessonnières, 12 h. 28. — Gaillac, 12 h. 57. — Lisle d'Albi, 1 h. 43. — Rabastens, 1 h. 25. — St-Sulpice, 1 h. 56. — Monta-truc, 4 h. 59. — Tragnague, 2 h. 7. — Montrabe, 2 h. 22. — Toulouse, arrivée 2 h. 38.
- Albi, départ 12 h. matin. — Marssac, 12 h. 13.
- Tessonnières, 12 h. 28. — Cahuzac, 1 h. 30. — Donnazac, 1 h. 40. — Vindra, 1 h. 52. — Lexos, arrivée 2 h. 10.

Chaque année des milliers de malades atteints de goutte, calculs, rhumatisme, douleurs sciati-ques, asthme, maladies de la peau et du sang, se dirigent vers les villes d'eaux pour y suivre un traitement long, dispendieux, et quelquefois inutile. Qu'elles essaient donc auparavant de prendre chaque matin une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*. Tant de personnes se sont trouvées guéries, qu'il vaut la peine d'en essayer. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

BULLETIN FINANCIER

du 5 Juin 1893

La rente 3 0/0 remonte de 98.47 à 98.37. Le 3 0/0 amortissable fait 98.42 et 98.45. Le 4 1/2 0/0 est calme à 106.05.

On reparle de nouveau de la conversion. L'argent est si abondant que ne trouvant pas de débouchés nouveaux, force lui est de se porter sur nos fonds d'Etat. Parmi les valeurs étrangères, nous relevons les Consolidés Anglais en baisse de 1/16 à 98 15/16. Le rouble est à Paris à 266, à Berlin 216.75. L'Italien cote 93.90. L'Extérieure 66 7/16. Le Turc 22.05. La Banque de France s'éclange à 3916. L'action du Crédit Foncier remonte à 990. Le Crédit Lyonnais est demandé à 763.75.

Les chemins de fer sont fermes. Le Nord s'inscrit à 1897.50. Le Lyon à 4508.75. L'Orléans se traite à 4580. L'action Suez se tient de 2630 à 2685. Demain, 6 Juin, aura son assemblée générale.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE & FÊTES

A ALBI
Juin 1893

A l'occasion du Concours Régional Agricole et des Fêtes qui auront lieu à Albi, du 3 au 11 juin 1893, la Compagnie d'Orléans fera délivrer du vendredi 2 au dimanche 11 juin inclus, des billets d'aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour Albi, aux gares de Toulouse, Montauban, Monsempron-Libos, Le Buisson, Brive, Mauriac, Aurillac et Rodez, ainsi qu'aux diverses gares et stations comprises entre ces points et Albi.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 12 juin.

Ceux de ces billets qui seront pris aux gares et stations situées à 75 kilomètres au moins d'Albi, comporteront une réduction de 30 0/0 sur les prix du tarif général. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, les prix seront ceux prévus par le tarif spécial G V n° 2, avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kilomètres réduits de 30 0/0.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Plœrmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rosperden, Carné, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1re classe : 45 francs. — 2e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive

ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursion aux plages de Bretagne et inversement de Savenay ou de tout autre point situé sur ledit itinéraire à toute station dudit réseau, des Billets spéciaux de 1re et de 2e classe, comportant une réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres par billet.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire

1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e Itinéraire

1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule ; 2° pour la station du Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa. — De Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et La Bourboule), Royat et Clermont-Ferrand et vice versa, billets d'Aller et Retour à réduits, valables pendant 3 jours.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Bibliographie

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des Demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, amusements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 43, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

LA POUPEE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS, 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures des Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Autours, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 43, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

Henri SÉGUY

en

Faux bois

tous genres

Marbre

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

UNION DES OUVRIERS

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetières, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7

L'ŒUVRE D'ART

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photographiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figurent les œuvres de tous les siècles, des Maîtres anciens et modernes. Abonnements, Paris et Départements: Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr. — Etranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr. Contre 75 centimes en timbres-poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'Administration de L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris. L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la HIXE de Nésonier, mesurée 40 X 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.

APPAUVRISSEMENT DE SANG

L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéris rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates; on les trouve réunis dans le Phosphate de fer de Leras, très recommandé pour les enfants pâles, délicats, privés d'appétit et les jeunes filles qui se développent difficilement. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis. Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE

de

Saint-Julien de Jordanne (Cantal)

Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal

La bouteille (verre non compris) 0 fr 30

La caisse de 21 bouteilles... 6 00

S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.

M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

A VENDRE une excellente

Machine à réaction à deux cylindres (de la maison Alauzet), munie de tous ses accessoires. En excellent état, vitesse quatre mille à l'heure. Format du Figaro. S'adresser à l'agence Havas, à Nantes.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

A CEDER

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. F. GABILLE DREYFUS, député de la Seine. A. GIRY, professeur à l'École des chartes. GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France. H. MARION, professeur de l'École des beaux-arts. E. MUNTZ, conservateur de la Faculté des lettres de Bordeaux. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La Grande Encyclopédie, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Relié : 750 fr. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant. Demander Prospectus détaillé aux Editeurs

H. LAMIRAL et Cie, 61, rue de Rennes, Paris